

Le président

Paris, le 27 MARS 2008

Monsieur Xavier DARCOS
Ministre de l'Education nationale
110, rue de Grenelle
75357 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

Le Gouvernement auquel vous appartenez a décidé de supprimer plus de 8000 emplois d'enseignants du second degré.

Désormais, les établissements d'Ile-de-France ont reçu leur dotation horaire pour la rentrée 2008. Chacun connaît donc ce que sera la réalité de la prochaine année scolaire mais également celles à venir puisqu'il n'est pas fait mystère de la volonté de continuer à diminuer les effectifs de l'Education nationale.

Je sais que l'émotion est grande dans notre région. Les parents d'élèves, les enseignants et toutes les équipes éducatives sont choquées par la brutalité de cette politique.

De nombreuses protestations ont lieu actuellement. Je les comprends et les soutiens.

J'ajoute que, du point de vue des responsabilités que la loi a conférées à la Région Ile-de-France, cette politique n'est pas efficiente. D'abord parce qu'elle risque de mettre à mal nos investissements massifs en faveur des lycées. Je ne pense pas que des établissements rénovés, dotés de matériels pédagogiques modernes puissent, sans les enseignants nécessaires, assurer un service public de qualité.

Ensuite, parce que relever les défis auxquels est confrontée la Région Ile-de-France suppose d'élever les qualifications de la population et d'offrir aux jeunes, en particulier des milieux les plus défavorisés, une formation leur assurant un véritable avenir professionnel, social et citoyen.

Pour ce faire nous avons besoin d'un service public doté de moyens suffisants et intelligemment répartis. Votre politique va clairement dans le sens opposé.

Je vous demande donc d'intervenir auprès du Premier ministre pour obtenir un moratoire des décisions qui mettent, à l'évidence, en danger les établissements scolaires d'Ile-de-France.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.


Jean-Paul HUCHON